

Multifaces +

La meilleure assurance dommages et pertes d'exploitation pour garantir la continuité de votre activité

Les systèmes d'information utilisés dans le cadre de vos activités sont soumis à de nombreux aléas : incendie, dégât des eaux, vol, bris de machine, malveillance informatique...

Pour préserver l'équilibre financier de votre entreprise, Aon a mis en place un nouveau contrat rédigé sous la forme "Tous risques sauf", tout ce qui n'est pas exclu est garanti.

Une solution complète et novatrice qui garantit

- **vos biens en tous lieux et lors de leur transport** : non seulement dans vos locaux, mais également chez vos salariés, vos clients, vos fournisseurs ou à l'occasion d'une foire ou exposition ;
- **le vol avec ou sans effraction** ;
- **les ordinateurs portables** dans le monde entier ;
- les frais supplémentaires, perte d'exploitation, carence de fournisseur (énergie, telecom, etc.), carence de client et pénalités contractuelles ;
- les dommages indirects qui sont automatiquement couverts à hauteur de 20 % du dommage direct ;
- la perte de données, les virus, etc.

Une offre adaptée et simplifiée

Notre assurance est réellement adaptée à votre métier et permet une gestion simplifiée :

- **l'ensemble de vos sites d'exploitation** ;
- Un tarif simplifié ;
- aucun moyen de prévention exigé ;
- **le transport pour propre compte**, y compris des biens confiés, s'il est effectué par vos salariés ;
- remplacement à neuf par un bien de la **gamme équivalente, sans vétusté déduite** ;
- une garantie automatique sur vos biens immobiliers et mobiliers, informatiques ou non.

N'hésitez pas à contacter votre chargé de clientèle :

Nicolas Hélénou

Aon Affinité | Hautes Technologies

Tél. : 33 (0)1 58 75 74 06 • Fax : 33 (0)1 58 75 77 64

E-mail : hautes-technologies@aon.fr

Aon, partenaire de Syntec informatique, est le leader de l'assurance des entreprises de Haute Technologie.